

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 18 décembre 2015

3<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2015-11-3-3

**Service instructeur**  
DIRT - Direction des routes et des transports

**Service consulté**

**ROUTES DEPARTEMENTALES  
PROGRAMMES A111 ET A134  
AFFECTATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET AUTORISATION DE  
SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE DU CAMION APPLICATEUR DE PEINTURE  
ROUTIERE**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de

- procéder à l'ajustement des affectations par opération sur les programmes A111 "Constructions neuves et travaux sur routes départementales" (+ 22 000 €) et A134 "Constructions et rénovations d'ouvrages d'art" (+ 25 000 €)
- autoriser la signature de l'acte de vente du camion applicateur de peinture routière de marque JETLINE de type ERYX n°d'immatriculation CD-410-KA avec le Département du Puy-de-Dôme pour un montant de 180 000 €.

**1) Programme A111 – Constructions neuves et travaux sur routes départementales :**

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale lors du Budget Primitif 2015, pour chaque millésime du programme A111, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de constructions neuves et de travaux sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à **22 000 €** sur le programme A111, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2009 A111 8527	Aménagement du giratoire RD 201 – RD 39 à ILLZACH	2 715 000 €	22 000 €	2 737 000 €
<b>Total</b>			<b>22 000 €</b>	<b>2 737 000 €</b>

**2) Programme A134 – Constructions et rénovations d'ouvrages d'art :**

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée Départementale lors du Budget Primitif 2015, pour chaque millésime du programme A134, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Le montant total des ajustements s'élève à **25 000 €** sur le programme A134, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2014 A134 40788	Réaménagement du pont sur la Largue RD 419 à DANNEMARIE	250 000 €	25 000 €	275 000 €
<b>Total</b>			<b>25 000 €</b>	<b>275 000 €</b>

**3) Programme A156 – Acquisition de matériel :**

A l'issue de la procédure de mise en vente du camion applicateur de peinture routière de marque JETLIN de type ERYX n° d'immatriculation CD-410-KA, dont l'avis d'appel d'offres réservé aux collectivités publiques a été approuvé par délibération n°2015-6-3-1 de la Commission Permanente du 12 juin 2015, une seule collectivité a candidaté.

Il s'agit du Département du Puy de Dôme qui a fait une proposition financière de 180 000 € pour laquelle la Commission technique compétente du 12 octobre 2015 a émis un avis favorable. Ce montant est supérieur à l'estimation réalisée par le fabricant (135 000 €) et sera imputé en recettes d'investissement sur le programme A156 « Renouvellement de matériel », chapitre 77, fonction 621, nature 777.

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter les montants d'autorisations de programme indiqués ci-dessus,
- autoriser la vente au Département du Puy-de-Dôme du camion applicateur de peinture routière de marque JETLIN de type ERYX n° d'immatriculation CD-410-KA pour un montant de 180 000 €, et de m'autoriser en conséquence à signer l'acte portant cession de gré à gré de ce camion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

---

Eric STRAUMANN